



Institut La Fontaine

Gérard Pavy

MBA Wharton – Sociologue - Psychanalyste

Auteur de « La parité, enjeux et pièges : la dynamique des sexes au travail », L'Harmattan 2010

Site: www.gepavy@pavyconsulting.com

Journée de formation

Parité : enjeux et pièges **La dynamique des sexes au travail**

*Y-a-t-il des modes de management différents féminin et masculin ?
Quelles sont les causes du plafond de verre en entreprise ?
Quelles sont les articulations entre vie professionnelle et vie privée ?
Comprendre la dynamique des forces inconscientes
et identifier les effets de système.*

Le Jeudi 7 Octobre 2010

De 9h15 à 17h30

Lieu : ASIEM 6, rue Albert de Lapparent 75007 Paris

PAVY CONSULTING SARL 16, allée Louis David 92500 Rueil-Malmaison

Mobile : 06 15 85 92 56 – Fixe : 01 47 14 04 16

email : gepavy@pavyconsulting.com - site web : www.pavyconsulting.com

Capital 7500€ - SIRET 449 008 028 000 10 - FR 34 RCS Nanterre - Code APE 741 G

N° d'enregistrement d'activité de formation : 11 92 153 35 92

-Pavy consulting est membre associé de MANAGERIS-

Institut La Fontaine – Pavy Consulting Sarl – Programme 2010

Objectifs :

1. Mieux cerner les causes manifestes et latentes des écarts de salaires et de carrières entre hommes et femmes
2. S'affranchir des lieux communs pour comprendre la dynamique des forces inconscientes en jeu qui dépassent les acteurs.
3. Savoir identifier le potentiel stratégique des hommes et des femmes et les effets de système.

Programme

9h15 – 9h30

Introduction

- Accueil des participants et présentation de la journée

9h30 – 11h00

Les différents discours sur la parité

- Les causes manifestes et latentes des écarts, les fausses bonnes idées
- Les différentes évolutions possibles et la validité de ces scénarios
- Stratégie des femmes au travail, illustrations

11h00 – 11h15

Pause

11h15 -12h45

Décodage des interactions hommes - femmes

- Des stéréotypes de sexe à l'approche par le genre
- Illustrations par l'art, les films et la littérature

12h45 - 14h00

Pause déjeuner

14h00 – 15h00

Le masculin, le féminin et les structures inconscientes

- Le référentiel « hystérie et obsession » pour décoder le masculin et le féminin
- L'annexion du management par le féminin et le masculin : illusions et réalités

15h00 - 15h45

Pourquoi le système n'est pas près de changer

- Une vue globale de la problématique homme / femme
- Décrypter les effets de système (vie professionnelle – vie privée)

15h45 – 16h00

Pause

16h00 – 17h00

Votre marge de manœuvre

- Identifier les deux niveaux du fonctionnement humain, le latent et le manifeste
- Application : exercice pratique

17h00 – 17h30

Echanges et réponses aux problématiques spécifiques des participants

- Synthèse et fin de la journée

Informations

Public

- Tout public, dirigeants et collaborateurs, une connaissance des organisations et une expérience de management est un atout pour bénéficier pleinement des exposés et travaux de la journée

Pédagogie

- Méthode, référentiel théorique et modèles d'action managériale
- Illustrations tirées de la littérature, films, études de cas, échanges entre participants
- Dossier pédagogique (support du séminaire)

Les acquis

- Identifier les contraintes et les ressources qui influencent l'éventail des stratégies des femmes et des hommes
- Décrypter la part des processus inconscients dans ces stratégies
- Identifier les voies d'évolution possible.

Les Tarifs

Participation par journée de séminaire :

- Prise en charge par l'employeur : 500 € HT (N° d'organisme de formation: **11 92 153 35 92**)
- **Particulier : 80 €**
- **Etudiant : 20 €**

L'**Institut La Fontaine** a pour mission d'explorer les liens entre les décisions et l'imaginaire et de partager des stratégies de communication et de changement efficaces.

Renseignements

Gérard Pavy

- tel : 01 47 14 04 16
- email: gepavy@pavyconsulting.com

N° d'enregistrement d'activité d'organisme de formation : 11 92 153 35 92.

« Fortune aveugle suit aveugle hardiesse »,

Les deux Aventuriers et le Talisman, Jean de La Fontaine

Convention de formation professionnelle

Entre les soussignés

1. Pavy consulting enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11 92 153 35 92** auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France
2.représentée par..... est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre IX du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Article 1^{er} : Objet de la convention

L'organisme Pavy consulting organisera l'action de formation suivante :

- intitulé du stage : « Parité : enjeux et pièges »
- Objectifs :
 - o Mieux cerner les causes manifestes et latentes des écarts de salaires et de carrières entre hommes et femmes
 - o S'affranchir des lieux communs pour comprendre la dynamique des forces en jeu qui dépassent les acteurs.
 - o Savoir identifier le potentiel stratégique des hommes et des femmes et les effets de système.
- Programme et méthodes : joints en annexe 1.
- Type d'action de formation (article L.900-2 du code du travail) : actions de perfectionnement des connaissances
- Dates : 7 Octobre 2010
- Durée : de 9H15 à 17h45
- Lieu : Paris

Article 2 : Effectif formé

L'organisme Pavy consulting accueillera les personnes suivantes (noms et fonctions : liste en annexe)

Article 3. Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation : coûts unitaires H.T. 500 € x X stagiaires = HT

Total HT : 500 €

TVA (19,6%): 98 €

Total TTC : 598,00 €

Article 4. Modalités de règlement. Le paiement sera du à réception de la facture.

Article 5. Dédit ou abandon.

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 3 semaines avant la date de la formation, 50% du montant de l'inscription sont dus.

La veille ou le matin même de la formation, le montant intégral de l'inscription est dû.

Article 6. Différends éventuels.

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Nanterre sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à le

Pour l'entreprise

Pour l'organisme
(nom et qualité du signataire)